Lycée Jacques Monod -Lescar

ASSOCIATION SPORTIVE "LES GLYCINES "

ELEVE : EN M'INSCRIVANT A L'ASSOCIATION SPORTIVE
JE M'ENGAGE A :

- Etre présent à tous les tournois du calendrier (environ 5 matches en sport collectif)
- A faire le maximum pour être présent aux entraînements.
- A prévenir le professeur en cas d'absence.
- A représenter dignement mon établissement et avoir un comportement Fair Play adapté au sport scolaire.

N° de portable de l'élève : Signature de l'élève

COTISATION 20 EUROS (pour licence et assurance)

Activité (s) souhaitée (s) :

Règlement : ☐ chèque à l'ordre « association sportive les glycines »

☐ Espèce

ASSURANCE COMPLEMENTAIRE

L'association sportive du lycée a souscrit une assurance collective auprès de la MAIF afin de garantir l'ensemble des activités sportives organisées.
Vous pouvez bénéficier d'une protection plus étendue avec la garantie optionnelle « IA sport+ » proposée par la MAIF moyennant une cotisation supplémentaire d'environ 15 €.

Pour prendre connaissance des garanties supplémentaires proposées : voir un professeur EPS

❒ Désire y souscrire (cotisation supplémentaire de 15 €) ❒ Ne désire pas y souscrire

---

POUR INFORMATION

Depuis la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016 ***"Tout élève apte à l'éducation physique et sportive est réputé apte à ces activités physiques et sportives volontaires"*** .Ceci le dispense de présenter un certificat médical pour obtenir sa licence UNSS dans le cadre de l'association sportive scolaire.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e) ……père, mère, tuteur, représentant légal (1) autorise

(2) ……né(e) le …… classe :……

- Autorise mon enfant à participer aux activités de l'Association Sportive du lycée J Monod Lescar
- autorise mon fils, ma fille à effectuer seul(e) par son moyen de transport habituel ou en bus IDELIS (ticket fourni par l'association sportive) les trajets vers l'agglomération paloise, le mercredi après-midi dans le cadre de l'association (3).
- **AS VOLLEY** : Pour des raisons de calendrier, certains entrainements auront lieu au collège Simin Palay de Lescar sous la responsabilité d'un professeur EPS du collège (une convention a été signée entre les deux établissements).
  Accepte cette organisation et autorise mon enfant à effectuer seul les trajets aller-retour jusqu'au collège(3).
- Certifie avoir lu et adhérer au règlement intérieur de l'association sportive (disponible sur le site du lycée).
- Autorise la diffusion sur le site Internet du lycée de photos prises dans le cadre des rencontres sportives (3).
- En cas d'urgence un élève accidenté ou malade sera orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille sera avertie (*un élève mineur ne pourra quitter l'hôpital qu'accompagné de la famille).*
- Autorise le Professeur responsable ou l'accompagnateur à prendre en cas d'accident toute mesure dictée par l'urgence (3).

N° de téléphone à contacter en cas d'accident ……

……

- Signaler toute allergie et/ ou maladie importante de votre enfant : ……

……

Votre enfant fait il l'objet d'un PAI (1) : oui non

Fait à ……le ……

(1) – Rayer la mention inutile
(2) – Indiquer nom - prénom du licencié
(3) –Rayer si refus d'autorisation

Signature

AS/ inscription certif aut